

L'ÉLEVAGE PLEIN AIR



LA CRÉATION D'UN BÂTIMENT DE 400 M²

1. ÉTUDE DE FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE



Étude offerte par Maisadour

Durée : 1 semaine

Maisadour fournit une étude économique de l'activité à l'agriculteur incluant le parcours d'agroforesterie et les aides financières.

2. LE FINANCEMENT



Coût du projet de bâtiment de 400 m² (terrassement + maçonnerie + montage + équipements + frais administratifs) : 140 000 €

Aide Maisadour par bâtiment : jusqu'à 30 000 € cumulés sur 7 ans. Maisadour met l'éleveur en lien avec la Chambre d'Agriculture pour déposer un dossier de demande de subventions PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles).

3. CERTIFICAT D'URBANISME

Dossier réalisé par Maisadour

Il est conseillé de faire un CERTIFICAT D'URBANISME
Coût : 400€ - délai d'instruction : 1 mois

Ce Certificat d'Urbanisme facilite les démarches d'obtention des permis de construire.

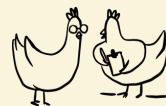
4. DÉCLARATION ICPE

(Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Dossier réalisé par Maisadour avec la participation du producteur : À faire avant le permis de construire

Cette déclaration est obligatoire pour les exploitations dont la capacité d'élevage est comprise entre 5 000 et 30 000 poulets par bande.

5. LE PERMIS DE CONSTRUIRE



Dossier réalisé par Maisadour

Coût : 1 500 €

Délais : 4 mois

Le permis de construire élaboré par Maisadour est déposé au service instructeur du droit des sols. Après examen de divers organismes, la Mairie publie l'arrêté.

6. PRÉPARATION DU TERRAIN



Prix variables

Délais : 1,5 mois

Pour réaliser le terrassement et les fondations en béton, Maisadour peut fournir à l'agriculteur une liste d'entreprises qualifiées.

7. LA COMMANDE



L'agriculteur verse un acompte à la commande du bâtiment, la livraison est réalisée 16 semaines après. L'agriculteur contracte sa propre assurance (environ 630 € par an pour un bâtiment de 400m²).

8. L'INSTALLATION DU BÂTIMENT



UNE NOUVELLE ACTIVITÉ AVEC UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À TOUTES LES ÉTAPES !

- Une étude économique adaptée aux besoins de l'éleveur
- Un accompagnement tout au long de la démarche : diagnostic de faisabilité, rendez-vous bancaire, certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration ICPE, demande autorisation d'exploiter
- Un carnet d'adresses avec des artisans fiables

Quelques chiffres-clés :

- Nombre de jours d'élevage pour une bande : **81 jours**
- Nombre d'animaux par bande : **4 400**
- Nombre moyen de bandes par an : **3,2**
- Durée du vide sanitaire : **14 jours minimum** (en moyenne 22 à 23 jours)



COÛT ET RENTABILITÉ POUR UN BÂTIMENT DE 400M² AVEC 3,2 BANDES PAR AN

COÛT ET AIDES*	
<small>*Juin 2025, données à titre indicatif</small>	
Coût d'un projet 400m ² avec des étapes en auto-construction	140 000€
Aide PCAE (ancien AEREA) Nouvelle-Aquitaine	42 000€
Prime "bâtiment" Maisadour	Jusqu'à 4 200€ par an pendant 10 ans
Prime "planning et qualité" Maisadour	Jusqu'à 772€ par an

REVENU NET ANNUEL AVANT MSA ET IMPÔT SUR LA SOCIÉTÉ

17 000€*

* MOYENNE SUR 15 ANS (PENDANT L'AMORTISSEMENT)

Découvrez
deux autres modes
d'élevage !

SCANNEZ CE QR CODE



Contactez-nous !



Alexandre LAFFAILLE

a.laffaille@maisadour.com - 07 72 00 36 51



Hugo LANGLADE

h.langlade@maisadour.com - 07 87 75 83 84

